

Association Hannibal Barca (AHB)
Siège social (chez Raphaël Grandfils) :
7, place Adolphe Chérioux
75 015 Paris

Procès-verbal de la première assemblée générale annuelle du 18 mars 2017

Le samedi 18 mars 2017, à 11 h 30, les membres de l'association se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire sur convocation (comprenant l'ordre du jour) datée du 2 février 2017 et signée du président provisoire et du secrétaire provisoire.

Étaient présents :

- Andrée Chabrier-Grandfils
- Claude Grandfils
- Raphaël Grandfils
- Jean-Pascal Jospin
- Didier Martin
- Khaled Melliti
- Éric Tréguier

Avaient donné mandat :

- Néant

L'assemblée a été présidée par Claude Grandfils, président provisoire de l'association.

Il a été assisté d'un secrétaire de séance, Raphaël Grandfils, secrétaire provisoire de l'association.

L'ordre du jour a été rappelé par le président. Il a été débattu des points suivants :

- informations sur l'association et ses objets ;
- discussion sur les projets à l'étude, parmi lesquels : voyage à Carthage, colloque, exposition, route Hannibal...

Rapport financier

Le trésorier provisoire, Raphaël Grandfils, a rappelé qu'un compte bancaire avait été ouvert au nom de l'association auprès du Crédit agricole d'Île-de-France (agence de Levallois-Perret). Ce compte est notamment destiné à recevoir les cotisations reçues. Son solde, au 17 mars 2017, compte tenu des

dons faits à l'ouverture par le président et le secrétaire provisoire, était de 230 euros.

Avant la présente assemblée, le trésorier avait reçu 7 cotisations. 4 nouvelles adhésions ont été comptabilisées.

Le montant de la cotisation, à l'unanimité, a été fixée pour 2017 à 10 euros. Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité.

Élection du Bureau

L'assemblée générale a décidé de fixer à 4 le nombre de membres du Bureau.

Par consensus, sont déclarés élus :

- Président : Claude Grandfils
- Trésorier : Raphaël Grandfils
- Vice-président : Jean-Pascal Jospin
- Vice-président : Éric Tréguier

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 15h.

Le présent procès-verbal de la réunion a été dressé par le secrétaire de séance et signé par lui et le président.

À Paris, le 18 mars 2017

Signatures :